

DOMINAINE PUBLIC DP

JAA 1002 Lausanne

17 décembre 1998 - n° 1369
Hebdomadaire romand
Trente-cinquième année

Une réhabilitation de la Suisse

LES INTERMINABLES négociations bilatérales se sont terminées dans un rapide marathon très traditionnel. Les marchandages de dernière minute ont porté sur le troc de quelques francs et quelques bouteilles de champagne. L'accès au trafic aérien, la grosse amélioration arrachée par la Suisse en dernière minute, était un succès programmé. Le protectionnisme en faveur d'Air France était contraire aux règles non discriminatoires de l'Union. L'attitude de la France était intenable. Elle n'a pas tenu.

La véritable surprise, dans ce galop final, c'est le post-scriptum lié à l'accord proprement dit. L'Europe ouvrira à la Suisse la porte de la Convention de Dublin, dite de « premier asile ». En échange, Berne coopérera

avec Bruxelles pour traquer la vaste contrebande de cigarettes qui fait perdre plusieurs centaines de millions d'écus à la caisse communautaire. Or les trafiquants mafieux utilisent les ports francs suisses pour brouiller les pistes policières.

Cet échange de bons procédés est dans le plus parfait intérêt des deux parties. La Suisse ne tire aucun profit matériel de ce scandaleux trafic mafieux. De son côté, l'Europe n'a aucun avantage à écarter la Suisse d'une coopération en matière d'asile. Mais ces dossiers étaient bloqués depuis longtemps pour une pure question de principes. Bruxelles excluait toute collabo-

ration avec un État tiers dans le domaine juridico-policiers, symbole de souveraineté. Ce geste était réservé, au mieux, aux pays de l'Espace économique européen qui ont accepté de faire un bout de chemin avec l'Europe. Berne, respectant une parfaite stratégie de rétorsion, refusait de collaborer pour démanteler une filière du crime organisé.

Cette ultime concession dans la foulée des bilatérales est donc un geste hautement symbolique, un saut qualitatif dans nos relations avec l'Union européenne. Bruxelles considère à nouveau la Suisse comme un interlocuteur valable, un partenai-

re qu'il faut cesser de punir de son arrogant refus de tout engagement communautaire.

Le miracle de ce changement d'attitude, le déclic salutaire,

c'est le double « oui » pro-européen sur les poids lourds et les transversales. Le peuple suisse n'a pas lâché ses négociateurs qui redeviennent crédibles. Car l'essentiel de la méfiance de Bruxelles à l'égard de la Suisse tient dans les aléas de nos engagements internationaux liés à nos procédures de décision: le refus de l'Espace économique européen, mais surtout l'Initiative des Alpes qui contestait un accord international pourtant dûment ratifié.

L'évolution de notre démocratie semi-directe est le nœud gordien de tous nos rapports avec l'Europe.

AT

(Voir aussi en page 2-3)

L'UDC soutiendra-t-elle les bilatérales

Les bilatérales ont abouti. Elles devront peut-être leur salut – paradoxalement – à une prudente stratégie de l'UDC.

Le vin du village de Champagne a, lui, joué le rôle de joker amusant dans le dénouement des négociations; un rôle souvent tenu auparavant par le schabziger.

LES ACCORDS BILATÉRAUX SONT-ils sérieusement menacés par un référendum? Christoph Blocher, échaudé par les deux défaites de cet automne, hésite à s'associer au référendum promis par les Démocrates suisses. Il sait qu'en Suisse alémanique une large frange de la droite pense qu'un bon accord bilatéral permettra « d'échapper » à l'adhésion. Il sait également que les Verts se souviennent de l'erreur magistrale faite en 1992: en s'alliant à Blocher contre l'EEE, les écologistes avaient fait le lit de leur défaite électorale de 1995, raison pour laquelle ils hésiteront cette fois à s'engager dans l'aventure référendaire.

Au-delà de ces considérations tactiques, l'entrepreneur UDC n'a pas intérêt à donner trop de poids au réfé-

rendum sur les bilatérales, car une telle discussion ne manquerait pas de déboucher sur le constat d'un grave déficit institutionnel: d'une part aucune codécision n'est accordée à notre pays, et d'autre part le caractère statique de l'édifice bilatéral ne permettra pas de suivre l'évolution de l'UE. La nécessité d'une adhésion pleine et entière avec participation aux institutions n'en apparaîtrait donc que plus clairement. Plus la campagne référendaire prendra de l'importance, plus elle permettra de parler de l'adhésion. Cela ne fera pas le beurre des isolationnistes.

Blocher a encore une autre raison d'épargner les bilatérales: en cas d'échec, le Conseil fédéral n'a aucun résultat à faire valoir au moment de faire voter l'initiative populaire « Oui à

La libre circulation des personnes: un grand progrès

L'EXPÉRIENCE À L'INTÉRIEUR de l'UE montre clairement qu'il n'y a pas eu d'émigration massive vers le nord à l'entrée des pays ibériques dans l'UE, comme on aurait pu le craindre. Deux raisons à cela: d'une part, les travailleurs émigrés n'hésitent pas à retourner au pays s'ils savent qu'ils peuvent librement réémigrer. D'autre part, l'adhésion à l'UE a massivement augmenté la prospérité des pays du sud. Il faut également corriger un préjugé tenace: la Suisse n'est plus attractive, comme le démontre avec éclat la récente enquête de l'OFS sur la balance migratoire entre la Suisse et l'UE. Il est significatif que les contingents de main-d'œuvre étrangère ne soient plus utilisés entièrement. La gauche doit donc absolument éviter d'entonner un discours sur les dangers de l'immigration au plan social.

Il serait toutefois naïf de nier qu'il existe un risque non négligeable de dumping salarial via l'envoi temporaire de main-d'œuvre étrangère en Suisse. Afin d'éviter le grossissement des rangs nationalistes, le centre-droite europhile serait bien inspiré de concéder à la gauche les minima salariaux et une loi qui soit le pendant de la directive européenne sur

la main-d'œuvre envoyée. À titre d'illustration, cette directive prévoit que des travailleurs portugais envoyés temporairement en Allemagne par une firme portugaise devront être rémunérés selon les standards salariaux allemands.

Sur un plan plus philosophique, la gauche doit mesurer le chemin parcouru depuis 1981, lorsque le peuple refusait par 84 % de « non » l'initiative « Être solidaire » qui exigeait notamment le regroupement familial pour les saisonniers. Dix-sept ans plus tard, nous sommes sur le point d'abolir ce statut inique, ce dont personne n'osait rêver alors. S'il est vrai qu'une opposition de gauche à la libre circulation ne serait dès lors guère compréhensible, il faut aussi reconnaître que la base syndicale ne soutiendra vraiment les bilatérales que si les garanties salariales sont sérieuses.

Dans une tradition bien helvétique, le débat sur la libre circulation des personnes se limite à tort aux risques encourus. Cette focalisation est regrettable, car il s'agit au contraire d'une immense chance pour la jeunesse de notre pays. Il serait idiot de ne pas la saisir. Pouvoir s'établir et travailler dans le pays de son choix représente un grand progrès social dont nous espérons pouvoir bénéficier. 111

pour ne pas adhérer?

l'Europe», vers 2001. Si la Suisse se trouve toujours dans un *Alleingang* total à ce moment-là, le gouvernement pourra difficilement prôner le non à l'initiative.

Reste à savoir si les troupes blochéennes seront aussi rationnelles que leur leader. Il est permis d'en douter. Tout comme il n'est pas tout à fait sûr que les associations écologistes ne grimperont pas dans le train référendaire.

La politique du pire?

Confrontés à la stratégie consistant à signer les bilatérales pour éviter l'adhésion, certains proeuropéens se prennent à rêver d'un échec de dernière minute, par exemple lors de la ratification dans l'un des quinze parlements nationaux de l'UE. Pourtant, en apportant une solution à la question de la libre circulation des personnes et des transports terrestres, les bilatérales facilitent l'adhésion. Il reste suffisamment de difficultés à surmonter sur la voie de l'entrée dans l'Europe pour ne pas

faire la fine bouche à ce stade: avec l'adhésion viendront des débats difficiles, notamment sur la hausse de la TVA à 15% et les adaptations institutionnelles.

Un argument émotionnel doit également nous inciter à espérer le succès des bilatérales: un échec lors de l'une des étapes institutionnelles ultérieures crispierait gravement le rapport affectif des Suisses avec l'Union. Or pour emporter le débat de l'adhésion, il faut que la Suisse allemande vive encore des succès comme celui de l'heureuse combinaison du vote populaire du 29 novembre et de la folle nuit du 1^{er} décembre. Mais il faut aussi des politiciens qui assument ouvertement leur objectif de l'adhésion. Ils doivent inlassablement expliquer qu'il est logique que la Suisse adhère à l'UE, parce que nous partageons ses objectifs fondamentaux de paix et de prospérité. Sans un engagement décidé et un discours courageux, le risque d'un report de l'adhésion aux calendes grecques est bien réel.

rn

Du Champagne et du Schabziger

LE VIN DE CHAMPAGNE (VD), c'est à la fois sérieux et clochemerle. Mais surtout ce différent a fait partie du jeu diplomatique classique, les négociateurs raffolant disposer d'une telle carte.

Garder une carte en réserve

Incontestablement, les viticulteurs de Champagne avaient pris plaisir à entretenir une équivoque amusée avec le champagne, ne serait-ce que par les caractères choisis, particulièrement frappants, de l'étiquette. Tout aurait pu rentrer dans l'ordre, comme proposé, avec une étiquette levant toute ambiguïté. La France ne l'a pas voulu. Mais les négociateurs suisses n'ont pas été désolés pour autant. Dans toute transaction, on garde en réserve une exigence à laquelle il sera facile de renoncer, puisqu'il faut toujours faire, dans un bon arrangement, d'ultimes concessions.

La diplomatie suisse, de Schaffner à Blankart et à Kellenberger, en a constamment fait une règle élémentaire. Dans la négociation sur l'EEE, des positions de départ, par exemple le droit sur les cartels, étaient de cette nature. Mais on aime s'amuser aussi quand la carte à jouer est plus pittoresque. Le fromage aux herbes, le fameux Schabziger, servait un temps d'amuse-diplomates. Par jeu et pour le plaisir d'obtenir une concession réciproque, les Suisses négociaient au final une augmentation du droit d'exportation du Schabziger. Ils l'obtenaient, formellement et réellement, ce qui ne changeait rien à rien. Puis on en riait, comme d'une bonne histoire racontée au stamm.

Champagne, en plus grave, a joué ce rôle: l'ultime concession qu'on fait in extremis pour prouver sa bonne volonté et remercier la France de ne pas s'être opposée à Swissair. Champagne et Schabziger, au service de la diplomatie ludique.

ag

Présidence de la Confédération: un rituel inutile

LE RÉSULTAT RELATIVEMENT modeste enregistré par Ruth Dreifuss lors de son élection à la présidence de la Confédération n'étonne guère. La magistrate socialiste paie encore pour les circonstances de son accession au gouvernement en mars 1993. Nombre de députés n'ont visiblement pas encore digéré l'irruption de cette intruse dans le petit monde clos de la politique fédérale.

On peut bien sûr regretter que l'avènement de la première femme à cette charge honorifique n'ait pas été l'occasion, le temps d'une élection, de faire taire les inimitiés partisans. Mais on se consolera en interprétant comme un honneur pour Ruth Dreifuss le fait de ne pas avoir obtenu le soutien des députés automobilistes et des têtes de béton de la droite réactionnaire.

Plus fondamentalement, la prestation mesquine du Parlement met en lumière les limites d'une procédure et surtout d'une pratique instaurée dès la fin du siècle passé. Car la Constitution dispose simplement que le président et le vice-président sont élus pour une année par l'Assemblée fédérale, qu'ils ne sont pas rééligibles immédiatement et que le président sortant ne peut accéder à la vice-présidence. Des règles qui expriment à coup sûr la crainte de l'homme fort.

Jusqu'en 1887, tous les conseillers fédéraux ne devenaient pas président, «mais ceux-là seuls qui avaient les qualités de véritables hommes d'État» (Jean-François Aubert, *Traité de droit constitutionnel*, n°1500). D'ailleurs le président dirigeait d'office les affaires étrangères, ce qui provoquait de fréquentes rocamboles à la tête des départements et nuisait à la cohérence de la politique extérieure.

Depuis lors, la pratique s'est instaurée d'une rotation selon la règle de l'ancienneté. Tout membre du collège en prend donc la direction au plus tard six ans après son entrée au gouvernement. Dès lors l'élection par l'Assemblée fédérale n'a plus de sens. Le seul choix qui reste aux députés est d'exprimer insatisfaction ou inimitié, confortablement protégés par l'anonymat puisque le scrutin se déroule à bulletin secret.

Leur éventuelle opposition, les parlementaires peuvent l'exprimer tous les quatre ans, à l'occasion de l'élection des membres du Conseil fédéral. Dans ces conditions, mieux vaudrait abandonner la désignation à la présidence au collège lui-même.

jd

Dur d'être innovateur

D'après un audit mené par PriceWaterhouse, l'industrie pharmaceutique doit devenir plus efficiente encore et augmenter son chiffre d'affaires. La course aux nouveaux médicaments est donc sans merci. Si les bénéfices peuvent être importants, les échecs peuvent aussi se révéler extrêmement décevants, financièrement parlant. Démonstration en trois médicaments.

LE VIEILLISSEMENT DE LA population solvable et le fait qu'on ne possède pas de médicaments efficaces pour la moitié au moins des maladies connues donnent à l'industrie pharmaceutique un potentiel de développement extraordinaire. Malgré cela, si les leaders de la pharmacie veulent continuer d'augmenter leur chiffre d'affaires à raison de 7% par an, ils devront mettre sur le marché trente médicaments nouveaux, générant chacun un milliard de chiffre d'affaires par an. Présentement, un nouveau produit ne rapporte en moyenne que 265 millions. Il faut alors lancer de nouveaux médicaments, au plus vite, sur le marché. C'est dans ce contexte qu'il faut évoquer les difficultés, voire les échecs d'un géant parfois innovateur, Hoffman la Roche, pour trois nouveaux produits qui devaient générer chacun, espérait Roche, entre 500 et 800 millions de dollars par an.

Orlistat (Xenical)

Cet inhibiteur synthétique des enzymes de l'estomac et du pancréas, qui permettent l'absorption des acides gras, reste dans le tractus digestif et n'entre pas dans le sang. Une partie du gras ingéré est excrétée dans des selles huileuses. Pris en continu et associé à un régime modéré, Orlistat entraîne, dans un premier essai clinique sur deux ans, une perte de poids stable chez les obèses (au moins 82 kg pour 1,70 m) d'environ dix pour cent; le placebo entraînant une perte d'environ 5%. Il est disponible dans le catalogue suisse Galenica depuis septembre 1998 et autorisé à la vente dans l'UE depuis juillet 1998. Mais pour le moment, le plus grand marché des obèses, les États-Unis - 58 millions d'obèses - lui reste fermé car, dans le groupe traité à l'Orlistat, on a découvert douze cancers du sein contre trois dans le groupe placebo; Roche suggère que ces cancers étaient préexistants au traitement mais que la perte de poids aurait permis une mammographie plus performante. Fin août, Roche retire sa demande d'autorisation américaine.

Posicar

L'effet anti-hypertensif du Posicar provient du blocage des canaux de calcium et excitait le monde de la biolo-

gie fondamentale car c'était le premier bloqueur qui, en plus des canaux de calcium type «T», ubiquitaires, bloquait ceux de type «L», localisés sur les vaisseaux sanguins. L'étude clinique sur 3400 patients, à la base de son approbation, avait montré que le Posicar était efficace et sans effets secondaires. En août 97, trois médicaments étaient connus pour être incompatibles avec le Posicar; en décembre le nombre montait à cinq, et en juin 1998 la liste avait passé à vingt-cinq. Le médicament fut retiré, car il devenait trop compliqué ou aléatoire d'énumérer les combinaisons dangereuses sur la notice. (On sait maintenant que le Posicar inhibe certains enzymes du foie qui éliminent les toxines, dont les médicaments).

Tasmar

Terrible maladie que celle de Parkinson, à l'origine d'une perte de neurones qui produisent la dopamine, un neurotransmetteur important. Roche introduisait, dès 1973, les premiers médicaments (le levodopa) qui permettaient de soulager, temporairement, ces patients. Le Tasmar inhibe l'enzyme qui dégrade la dopamine et peut ainsi stabiliser les patients. Approuvée en 1997 en Suisse, puis rapidement dans de nombreux pays (fin février 1998 pour les USA), l'autorisation du Tasmar est assortie d'un «*monitored release*»: le producteur doit notifier aux autorités tous les effets secondaires. Le Tasmar a été suspendu de vente en novembre car, sur les 100000 patients en traitement, trois décès pour hépatite fulgurante sont apparus, effet secondaire trop rare pour être saisi dans des essais cliniques typiques de 3000 patients.

Xenical, une statistique douteuse sur le cancer du sein; Posicar, des interactions médicamenteuses non observées lors des essais cliniques; Tasmar, des hépatites létales rarissimes; de plus, les pharmaciens, affaiblis dans la nouvelle donne médicale; les essais cliniques sur les volontaires sains faits par des petites boîtes privées hors contrôle; les essais sur les patients devenant multisites et exorbitants face à des comités d'éthique locaux et des hôpitaux universitaires sans intégration internationale; les pharmaceutiques pressées de commercialiser... La galaxie des essais cliniques a-t-elle besoin d'un bon coup de balai?

ge

Écrivons-nous en français?

Aux éditions Zoé, un essai, Le droit de «mal écrire», explicite les relations entre les écrivains romands et leur référent en matière de littérature: Paris.

L'auteur, Jérôme Meizoz, collabore à DP.

Aux éditions L'Âge d'Homme, un essai d'Edgar Fasel, O1 la Suisse exp(lose). La Suisse, attaquée de l'extérieur, nourrirait aussi des serpents en son sein: les responsables subversives de l'expo .01. Une même question: qui sommes-nous?

QU'EST-CE AU JUSTE qu'un étranger? Parmi ses tout premiers signes distinctifs, on reconnaît un étranger à sa langue. Or, les Suisses romands, qui parlent un langage «emprunté» aux Français doivent rendre des comptes à l'Académie française lorsqu'ils se mêlent d'écrire. Quelles stratégies ces écrivains périphériques mettent-ils en œuvre afin de mériter l'accréditation? C'est ce que Jérôme Meizoz expose, dans *Le droit de «mal écrire»*; *Quand les auteurs romands déjouent le «français de Paris»*.

Trois écrivains, trois stratégies

Comment le «parler romand» peut-il s'incarner dans des textes lisibles à Paris? Meizoz l'illustre avec Rousseau, Töpffer et Ramuz: trois auteurs qui développent trois stratégies.

Rousseau travaillera à réduire l'écart entre le langage populaire genevois et le français écrit des livres. Pour lui, les vertus de l'éducation peuvent atténuer le provincialisme. Dans *La Nouvelle Héloïse*, Rousseau use stratégiquement du «style épistolaire»: les «fautes de langage» sont renvoyées aux auteurs des lettres, mais il attribue au langage «fautif» une authenticité originelle – les fautes de style se muent en vertus romanesques.

Töpffer participera au recentrage sur la Suisse alpestre: distance d'avec les référents étrangers, valorisation du «naturel» suisse. Mais, comme Rousseau, Töpffer fait parler d'autres que lui. Il obtiendra par ailleurs un timide appui de Sainte-Beuve, un brin de légitimité pour sa littérature «exotique».

Ramuz cherchera, au-delà du dialecte, à incarner dans son écriture l'«accent» vaudois, tentative que Meizoz définit comme «une écriture moulée à la fois sur le rythme syntaxique du parler vaudois et sur la topographie du paysage lémanique». Car Ramuz cherche à «exprimer d'une façon qui soit la nôtre et qui soit française à la fois des idées et des sentiments assez généraux pour

qu'ils soient communs à toutes les époques et à tous les hommes». Ramuz revendiquera le droit d'user de la langue, librement, en artiste. Malgré le soutien de Claudel, Ramuz doit affronter, à Paris, l'accusation de mal écrire. Un recueil, *Pour ou contre C.-F. Ramuz*, rendra compte de la polémique. Ramuz écrira alors une *Lettre à Bernard Grasset* où s'exprimera, selon les termes de Meizoz, «un méta-discours justificatif, marqué par la modestie, la confession coupable et le doute de soi» qui rend compte de «sa position de dominé dans le champ [littéraire]».

L'auteur conclut sur le succès actuel des auteurs antillais de langue française, qui défendent des thèses proches

d'un Ramuz. Si l'exotisme de ces auteurs est célébré, il doit subir également «quelques rappels à l'ordre paternalistes et chauvins». C'est que les «modes d'esthétisation littéraire de parlers régionaux peuvent [...] être interprétés sans être séparés, comme ils le sont si souvent dans les études farouchement littéraires, de la conjoncture politique: ils constituent une trace éloquente des modalités de l'affirmation nationale du XVIII^e siècle au XX^e siècle, ainsi que des fantasmes patriotiques qu'elles charrient.» cp

Jérôme Meizoz, *Le droit de «mal écrire». Quand les auteurs romands déjouent le «français de Paris»*, Zoé, 1998.

Le pays va-t-il voler en éclats?

EDGAR FASEL EST un professionnel de la communication, il le répète à l'envi. Nous considérerons donc qu'il maîtrise les effets de ses discours.

Edgar Fasel fait d'abord mine de s'être réjoui: l'expo .01 dirigée par une femme, c'est signe que la nation évolue. Mais l'enthousiasme des médias est pour lui suspect: il doit y avoir quelque cadavre sous l'artepilage...

Tout s'éclaire lorsque surgit l'autre femme, la «pittoresque» Pipilotti Rist. Alors Edgar Fasel devient inquiet: comment aider les responsables suisses à lutter «sur le front d'une méchante guerre économique» avec des choses flottant sur des lacs, de l'urine et des excréments ou même pire: des abstractions d'intellos. Edgar Fasel se sent mal, il fustige cette «soit-disant avant-garde, coupée de la culture globale [?], «ignorée ou détestée par la quasi-totalité de la population». L'auteur a repéré l'ennemi de toujours, qui mène une «guerrilla culturelle» dont l'objectif préalable [est] d'anéantir la culture commune!»

Et l'auteur d'égrener une litanie réactionnaire: «cancérisation de la culture», «convergence d'intérêts entre

l'avant-garde artistique et le communisme», «lobby» «cosmopolite». Que suggère cette association de mots?

Pour Fasel, la Suisse est engagée dans une vraie guerre, où l'ennemi(e) intérieur(e) n'est pas moins dangereux que l'extérieur(e), mais peut-être sont-ce les mêmes, ces «étrangers qui comptent dans les rapports de forces», qui «savent très bien à quoi s'en tenir au sujet de notre passé». L'auteur a beau convoquer un compère, dans la seconde moitié du livre, afin qu'il nous énumère tous ses amis juifs, le message est passé, en vedette américaine.

Le cauchemar d'Edgar Fasel: la Suisse est un carrousel, dont les éléments menacent en permanence de se détacher de l'ensemble – et cette télévision incontrôlée augmente la force centrifuge!

Loin du débat sur l'expo elle-même, que l'on verra ou ne verra pas, il faut rendre hommage à ces deux femmes d'avoir provoqué l'apparition d'un pur exemplaire d'*helveticus reactionnarius*: l'Expo .01 a déjà commencé! cp

Edgar Fasel, *O1 la Suisse exp(lose)*, (suivi de Gabriel Veraldi, *La Suisse face aux cauchons*), L'Age d'Homme, 1998.

Le président, le général et le juge

Par Jean Fonjallaz

Les pires histoires peuvent avoir un dénouement où la justice retrouve quelque peu ses marques.

Hommage en forme de conte au juge vaudois Roland Bersier.

IL ÉTAIT UNE fois un président qui avait été choisi par son peuple et qui tentait avec peine de changer la vie de celui-ci. Il voulait prendre un peu aux riches pour donner un peu aux pauvres. Cependant, dans de lointains pays, des commerçants qui pensaient que cet homme allait ruiner leurs affaires montèrent un stratagème pour écarter ce général. Ils convoquèrent leurs crédules messagers et leur firent savoir que ce président était un danger pour la liberté du monde. Les messagers furent zélés et ainsi, tout autour du monde, même dans le meilleur pays, on répétait que ce président n'était pas comme il faut. Ensuite les commerçants, avec l'aide d'une très puissante police, soutinrent un général pour qu'il prenne le pouvoir. Ce général aussi était zélé. Il prit la vie du président et le pouvoir. Les commerçants reprurent leurs affaires.

Le massacre des courageux

Mais, des courageux luttèrent contre le général et ses forces de l'ordre. Celles-ci étaient toutefois trop grandes. Beaucoup de courageux furent massacrés. D'autres furent torturés ou disparurent.

Pendant ce temps, dans le meilleur pays, le juge Roland croyait aux droits de l'homme. Il ne pouvait supporter tant d'injustice. Il s'investit alors corps et âme dans la défense des courageux. Il n'aimait pas trop voyager mais il alla à deux reprises dans le pays du général pour essayer de retrouver la trace d'un des disparus. La garde du général l'interpella, lui confisqua ses papiers et le refoula dans le meilleur pays où on regrettait qu'un homme qui avait des responsabilités se donne pareillement en spectacle. On le lui fit comprendre. Il s'en amusa.

Dans le pays du général, le nom du juge fut porté sur une liste de personnes à neutraliser. Dans le meilleur pays, le juge fut menacé par des inconnus et sur-

veillé par le gouvernement car il fallait assurer la sécurité de l'État. Ainsi, des scribes besogneux notèrent ses moindres faits et gestes pendant douze ans. Il continua cependant à aider et aimer ses amis. Jusqu'à la mort.

Certains disaient qu'il était un juge avec un petit quelque chose de britannique...

Et puis, aujourd'hui, il paraît que l'âme des courageux a retrouvé un peu de légèreté. Tant pis pour celle des commerçants, des messagers, du général et des hypocrites. ■

Salvador Allende, né en 1908, médecin, élu président de l'État du Chili en 1970, a été assassiné le 11 septembre 1973.

Augusto Pinochet, né en 1915, général, prit le pouvoir en septembre 1973 au Chili. Il fut le « chef suprême de la Nation » de 1974 à 1989. Il réside à Londres.

Roland Bersier, né en 1942, juge, avocat de la famille Alexei Jaccard, a été décoré par l'État du Chili en 1991 à Genève, pour les services rendus à la cause chilienne. Il est décédé en 1997.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (*ge*)

Sabine Estier (*se*)

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*gj*)

Roger Nordmann (*rn*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Anne Rivier

Albert Tille (*at*)

Forum: Jean Fonjallaz

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,

Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

N'oubliez pas de
vous réabonner à
Domaine Public.
Bonnes fêtes et ren-
dez-vous le 7 janvier.

Pier Luigi Giovannini

RARES, TRÈS RARES sont les hommes et les femmes qui, d'une idée novatrice ou généreuse, savent faire une action qui modifie le réel. Pier Luigi Giovannini était de ceux-là. Nous nous étions rencontrés précisément sur une idée, celle d'utiliser le pouvoir des fonds des caisses de pension pour exercer une pression sur les entreprises cotées en bourse et donc soucieuses de plaire aux investisseurs. De l'idée, il fit un acte concret, avec la création de Centre-Info à Fribourg. Avec son équipe il procéda à une analyse des grandes entreprises selon divers critères: qu'il s'agisse des relations avec les partenaires sociaux, de la promotion féminine, de la protection de l'environnement, des relations avec le Tiers-Monde.

Il réussit à obtenir la collaboration des entreprises elles-mêmes: quand elles dépensent tant d'argent et d'efforts pour le marketing, elles ont inté-

rêt à soigner leur image. Et elles savent que certains fonds de placement américains sont sensibles à ces cotations éthiques. Pier Luigi Giovannini collabora à la mise sur pied du fonds Ethos, géré par des banques privées et qui, selon des critères de qualité sociale et environnementale, assure les placements des caisses de pension, notamment celles de la fonction publique genevoise. (À quand d'ailleurs une action forte à l'échelle romande, et en particulier un appui et une participation de la Caisse de pensions de l'État de Vaud?)

Pier Luigi Giovannini jouissait d'une estime en raison de sa compétence, de son engagement, notamment comme secrétaire romand de la Déclaration de Berne, et de son rayonnement personnel. Tristesse de sa mort prématurée, mais l'espoir demeure que les leviers d'action qu'il a mis en place démontreront, dans la durée, leur efficacité. *ag*

L'INFORMATIQUE DANS LA FORMATION

Un savoir-faire à développer

LA SUISSE COMPTE parmi les pays où la densité en équipement informatique est la plus élevée; par contre, dans la filière de formation, l'offre au niveau informatique est insuffisante. Peu d'établissements, scolaires, professionnels ou universitaires utilisent ces techniques comme outils quotidiens ou contribuent à leur développement et à leur application.

Et pourtant, l'intégration et l'exploitation généralisée de l'Internet sont réalisables dans des conditions peu onéreuses. Dans beaucoup d'écoles, les PC individuels offrent l'accès à l'Internet. Cependant, les instances politiques peinent à franchir un pas supplémentaire en promouvant systématiquement l'utilisation de l'Internet dans le secteur de la formation.

Si l'on considère les programmes de promotion de l'Internet dans la formation, lancés depuis quatre ans dans tous les pays de l'UE ainsi que dans d'autres pays, il apparaît que la Suisse est à la traîne et qu'elle risque de devoir combler ce retard en mettant les bouclettes doubles dans quelques années.

L'information électronique est en pleine croissance. Les fournisseurs spé-

cialisés de banques de données, les bibliothèques, les médias, les institutions culturelles et politiques et surtout les milieux économiques mettront leurs informations à disposition sur des réseaux de données toujours plus étendus géographiquement. Dans le cadre de cette évolution, les écoles perdent plus encore leur monopole de l'organisation et de la transmission d'un savoir universel. Il est essentiel de développer un savoir-faire capable de gérer de manière autonome, critique et responsable la surabondance d'informations, parfois douteuses, fournies par l'Internet.

Le développement professionnel de l'Internet impose que soient créés des domaines spécialisés pluridisciplinaires et de nouveaux profils professionnels. Dans les secteurs plus traditionnels mais en évolution - économie, formation - l'application et l'utilisation de l'Internet doivent être soutenues pour y devenir une science appliquée offrant des outils de travail quotidiens. *gs*

Source: Rapport sur la société de l'information en Suisse, sur l'Internet: <http://www.intro.ch/groupedereflexion/fr>

Une convention pour l'hôtellerie-restauration

SOUVENEZ-VOUS, IL Y a trois ans, dans l'hôtellerie et la restauration, le syndicat Helvetia avait rompu les négociations avec le patronat au moment du renouvellement de la convention collective. La situation avait été tragique pour les salariés du secteur: le vide contractuel avait poussé certaines fédérations patronales à revoir les contrats de travail à la baisse. Le 1^{er} janvier prochain, l'hôtellerie-restauration aura a nouveau une CCT, certes moins bonne que la précédente mais, vu les rapports de force, préférable à la situation actuelle.

La future CCT prévoit de fixer la durée de travail à 41 ou 42 heures, 44 ou 45 heures selon la taille de l'établissement; d'instaurer un salaire minimum, (extrêmement bas, de 2350 francs à 3800 francs); d'introduire un treizième salaire complet à partir de la troisième année de service; d'augmenter, sous certaines conditions, les vacances à cinq semaines.

Les syndicats demandaient une augmentation du salaire correspondant au coût de la vie. Peine perdue. Et pourtant avec ses 26000 établissements, le secteur de l'hôtellerie et de la restauration se situe à la sixième place, juste derrière la chimie, quant à sa contribution au PIB, mais à la quatrième place comme employeur. Le vide contractuel est comblé, mais les problèmes ne sont de loin pas tous résolus. *gs*

AGENDA

Femmes de sport

LES CRÉTOISES, 2000 ans avant J-C, s'exercent à la boxe et à la tauromachie. Les jeunes filles de Sparte pratiquent la course et le lancer du poids. Catherine de Medicis monte à cheval jusqu'à 60 ans. Rien de tout cela n'empêchera le XIX^e siècle de brider les femmes, en sport comme dans la vie publique: en 1896, Pierre de Coubertin déclare qu'une «olympiade femelle serait impraticable, inintéressante, inesthétique et incorrecte». Les préjugés sont tombés: un siècle plus tard, à Atlanta, elles ne sont pas moins de 3626 à participer à la XXVI^e Olympiade. Rendez-vous avec ces sportives de tous les temps dans l'Agenda des femmes 1999! *se*

Commande: 15 rue St-Joseph, 1227 Carouge. Tél: 022/343 22 33; Fax: 022/ 301 41 13; ou en librairie.

Un Noël en Suisse

FRANÇOISE EST UNE chic fille. Retrouvée par hasard au rayon Thé-Café de mon supermarché, cette ancienne camarade d'études a tenu à m'inviter dans le meilleur restaurant de la ville. Françoise est une femme très prise, mariée à un avocat surchargé. Leurs deux garçons sont élevés et elle déteste rester à la maison. Elle travaille presque tous les jours. Dans le social, et bénévolement, il va de soi.

La salle à manger est bondée, les tables piquées de bougies, des garçons en gilet tourniquent et brillent comme des toupies. Françoise s'excuse, elle a bien failli être en retard. Elle a couru, et pourtant pas un cheveu ne dépasse de son casque doré. Elle salue le maître d'hôtel en habituée, lui abandonne son manteau d'une épaule royale. Françoise est génétiquement distinguée. La vieille fortune de son père et la particule de sa mère l'ont assurée à vie contre la médiocrité. Le repas est exquis, le vin somptueux. Diamétralement opposés, nos présents nous rabattent naturellement sur le passé et nos années d'université. Françoise boit beaucoup. Elle s'évente, tire discrètement sur le col roulé de son cachemire. Au dessert, son œil s'alanguit, et des mèches rebelles dégradent son carré. Je regarde ma montre. Françoise proteste. Et d'une voix soudain brouillée, elle me fait le récit de ce souvenir qui la tourmente, chaque Noël depuis trente et un ans.

Il s'appelait Saïd, Saïd al Quelque Chose. Il achevait son doctorat de droit, je commençais les lettres. Habitant le Jura, il gagnait sa vie dans une fabrique de montres. Petit, un peu chauve, un peu bedonnant, le contraire d'un Apollon. Et Syrien, en un temps où, en Suisse, il valait mieux être Israélien et capitaine à l'armée qu'Arabe et réformé pour être un héros. Sa guerre des Six jours, Saïd l'avait menée assis à son bureau, l'oreille collée au transistor. Francophile très cultivé, poète amateur, c'était un idéaliste, un écorché. J'étais fille unique et gâtée, plus blanche qu'une oie, ignare en politique, et bourrée de préjugés. J'avais accepté de le rencontrer pour «dépanner» une amie. C'était le premier samedi de l'Avent de 1967, une fin d'après-midi. Il m'a plu tout de suite. Son regard franc, son humour, sa façon de m'écouter, je me suis sentie en confiance. Quand il m'a proposé de

l'accompagner à Baden chez de vieux amis à lui, je n'ai posé qu'une condition: aller avertir mes parents. Il a accepté. Il se réjouissait de les connaître, il désirait se présenter. J'ai été éblouie. Quel tact, quelle éducation. Un Syrien. La maison était vide, mes parents sortis. Saïd a demandé à téléphoner. La conversation en arabe s'éternisait, rocailleuse, hermétique. Traite des Blanches, bordels de Beyrouth, espionnage, les fantasmes orientaux ont traversé mon cerveau. Saïd a raccroché, il m'a souri et j'ai tout oublié. Je l'ai suivi sans laisser de message derrière moi. Dehors, il neigeait en tempête. Sa voiture était une vraie poubelle, le chauffage ne marchait plus, je m'en fichais: les histoires de Saïd me passionnaient. Coutumes étranges, mariages arrangés, conversion à l'islam de sa mère née

Nous roulions à trente à l'heure, des couvertures sur les jambes en récitant du Baudelaire. À Olten, la neige avait cessé.

chrétienne, enfance et adolescence à Alep, je découvrais la réalité d'un monde, d'une humanité que je ne soupçonnais pas. Le voyage m'a paru si court que je n'ai pas compris, à l'arrivée, l'inquiétude de nos hôtes. Ils nous croyaient perdus. Dentiste à Damas, Kamal avait épousé Suzi, une Argo-vienne et poussé l'intégration très loin: impossible d'entrer chez lui sans enfilet les traditionnels patins de feutre. Suzi, persuadée que j'étais la fiancée de Saïd, m'a adoptée d'emblée. Ses confidences me gênaient. Après le café, entre quatre yeux, elle m'a mise en garde: les nôtres exceptés, tous les Arabes étaient des coureurs. Vers une heure du matin, j'ai suggéré la rentrée. Suzi s'est récriée. Kamal a renchéri sur sa responsabilité et l'hospitalité orientale. Le canapé-lit nous ouvrait les bras. Saïd hésitait, visiblement tenté. C'est là que la panique m'a envahie, une crise de nerfs, j'ai exigé d'appeler mon père sur le champ. Saïd a composé le numéro, m'a tendu le combiné. Je me rappelle l'air ébahi de Kamal, cette brave Suzi qui essayait de me calmer et la sonnerie déchirant le vide à l'autre bout du fil.

Le retour fut euphorique. J'avais échappé au pire. Nous roulions à trente à l'heure, des couvertures sur les jambes en récitant du Baudelaire. À

Olten, la neige avait cessé. À Granges, il gelait et Saïd était amoureux. À Bienne, il voulait m'épouser. À la sortie du Landeron, la voiture a dérapé, tourné trois fois sur elle-même, avant de se planter, indemne, dans un talus. Je n'ai pas crié, pas récriminé. Saïd a juré que j'étais la femme de sa vie. À cinq heures du matin, devant le portail de ma maison, il a promis de revenir une fois sa thèse terminée. Cueillie au vestibule par des parents blêmes d'angoisse, interrogée sous les néons de la cuisine, j'ai dû rapporter le moindre détail de ma virée nocturne. Puis, soulagé par l'heureuse issue de l'«accident», mon père a grondé, l'œil plein de malice: «Et ta grand-mère, tu l'imagines? Ma pauvre mère, apprenant lundi dans le journal que sa petite-fille passe ses nuits sur les routes avec M. Saïd al Quelque Chose al Bachi-Bouzouk? Tu veux la tuer, Françoise, c'est ça que tu veux?»

Les jours suivants, Saïd ne s'était pas manifesté. La jeunesse a la gomme généreuse: notre aventure était irréaliste, je l'avais effacée. Le 24 décembre, à 17 heures, il a sonné à notre porte. Trop vieux, a pensé ma mère en l'invitant à entrer. Mon père a débouché une bouteille de Dézaley. Ils ont parlé horlogerie, marchés du Moyen-Orient. J'ai tardé à les rejoindre. Je me suis coiffée, j'ai passé ma robe de velours grenat. Encore un quart d'heure et nous serions chez la fameuse grand-mère. Le véritable Noël de famille, le Noël avec toute la tribu, c'était chez elle. Cette année-là, j'avais compté que nous serions dix-huit à table.

Au salon, Saïd transpirait, engoncé dans son complet trop neuf et le fauteuil crapaud. Je l'ai embrassé sur les deux joues, j'ai bu à sa prochaine soutenance de thèse. Puis ma mère s'est levée, a noué son foulard. Il fallait y aller. Pouvait-on déposer Monsieur à la gare puisque sa voiture était morte? Saïd a décliné. Marcher lui ferait du bien, il ne marchait pas assez. Nous nous sommes séparés devant le garage. Mon père a avancé la DS, pendant que ma mère vérifiait fenêtres et loquets. «Noël, c'est aussi la fête des cambrioleurs», a-t-elle expliqué en ouvrant la portière. Mon père a démarré. J'ai agité la main dans le froid. Saïd n'a pas répondu. Alors, j'ai remonté la vitre. Je ne l'ai jamais revu. Anne Rivier